

ACTION URGENTE

LES DÉTENUS LIBÉRABLES DOIVENT ÊTRE LIBÉRÉS DE GUANTÁNAMO

Sur les 36 hommes toujours détenus dans la prison militaire étasunienne de Guantánamo, à Cuba, 19 sont libérables, mais ils sont pourtant actuellement maintenus en détention. Cette prison fonctionne depuis plus de 20 ans, et plus de 700 hommes et adolescents musulmans y ont été incarcérés. Beaucoup d'entre eux ont été libérés, tous ont été détenus de façon arbitraire, et aucun n'a eu droit à un procès équitable. L'un de ces hommes, Toffiq al Bihani, dont le transfert hors de ce centre a été autorisé en 2010, y est cependant toujours détenu. Le gouvernement des États-Unis doit immédiatement procéder au transfert de Toffiq al Bihani et des autres hommes concernés, et fermer cette prison.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Secrétaire d'État des États-Unis - Secretary Antony Blinken
United State Department of State
2200 C Street NW
Washington DC 20037, États-Unis

Pour envoyer un message : <http://register.state.gov/ContactUs/contactusform>

Monsieur le Secrétaire d'État,

L'utilisation par le gouvernement des États-Unis de la détention illimitée sans inculpation sur la base militaire de Guantánamo en tant que réaction aux attentats du 11 septembre est depuis le début illégale. Je vous demande de faire le nécessaire de façon prioritaire pour hâter la fermeture du centre de détention installé sur cette base. Un grand nombre de ces hommes ont déjà été autorisés à sortir de prison et il faut donc qu'ils soient transférés sans plus tarder dans des pays qui respectent leurs droits humains. Ce régime de détention doit prendre fin.

Un des hommes actuellement incarcérés, Toffiq al Bihani, est détenu sans inculpation depuis début 2003. Il a été soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements aux mains des autorités des États-Unis. Sa libération a été autorisée en 2010, mais il est maintenu en détention à Guantánamo. On ignore totalement pourquoi il n'a toujours pas été transféré dans un autre pays pour qu'il retrouve sa famille. Son maintien en détention est intolérable et arbitraire et constitue une violation manifeste de ses droits humains.

Il faut que les 19 hommes qui ont bénéficié d'une autorisation de transfert soient immédiatement extraits de cette prison. Outre le fait que leurs droits continuent d'être violés, Guantánamo est un lieu où d'autres abus peuvent très facilement être commis à l'avenir. Le transfert des hommes qui ont déjà été autorisés à en bénéficier va préparer le terrain pour la fermeture définitive de ce centre de détention. Par ailleurs, 17 détenus n'ont toujours pas été autorisés à être transférés et sont également détenus de façon arbitraire, et ils sont nombreux à avoir été soumis à la torture.

L'impunité qui persiste concernant les actes de torture, les disparitions forcées et les autres violations des droits humains infligées à ces détenus est intolérable. La torture et la disparition forcée sont des crimes de droit international.

Je vous demande d'œuvrer pour une solution légale en faveur des hommes maintenus en détention à Guantánamo, soit en les transférant dans d'autres pays où leurs droits seront protégés, soit en soutenant une solution judiciaire équitable pour ceux qui sont inculpés d'infractions. Les détenus qui ont été soumis à des actes de torture ou à d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants doivent bénéficier d'un véritable accès à un recours utile, à une réadaptation et à une indemnisation. Les responsables des actes de torture et de la disparition forcée infligés à ces détenus doivent être déférés à la justice dans le cadre d'un procès équitable et sans recours à la peine de mort.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Joseph Biden aux États-Unis, quatre hommes ont été transférés hors de cette prison militaire située sur la base navale de Guantánamo, à Cuba.

En juillet 2021, le gouvernement de Joseph Biden a transféré au Maroc Abdul Latif Nasser, un citoyen marocain âgé de 56 ans. Abdul Latif Nasser avait été autorisé à être libéré en 2016, mais il a été maintenu en détention à Guantánamo cinq ans de plus. Au total, il a passé 19 ans à Guantánamo sans jamais avoir été inculpé.

En avril 2022, le gouvernement des États-Unis a transféré Sufyan Barhoumi dans son pays, l'Algérie. Il avait été capturé au Pakistan en mars 2002 et rapidement envoyé à Guantánamo, où il n'a jamais été jugé. Il a été informé en août 2016, sous le gouvernement de Barack Obama, qu'il était libérable, mais l'avancement de son dossier a été retardé sous le gouvernement de Donald Trump qui a appliqué une politique suspendant de manière générale les transferts.

En mars 2022, le gouvernement des États-Unis a rapatrié le détenu Mohammed al Qahtani, le renvoyant en Arabie saoudite pour qu'il reçoive des soins de santé mentale. Mohammed al Qahtani a été torturé à un point tel par les autorités des États-Unis qu'il a été déclaré inapte à être jugé en tant que 20^e pirate de l'air présumé qui aurait participé aux attaques du 11 septembre 2001.

En juin 2022, Asadullah Haroon Gul, un prisonnier afghan qui était détenu par les États-Unis depuis une quinzaine d'années, a été libéré de la prison de Guantánamo à la suite d'une décision rendue par un tribunal fédéral des États-Unis.

On ne peut que se féliciter de ces transferts, mais les autorités doivent agir beaucoup plus rapidement pour transférer les 19 autres hommes libérables, et pour transférer, libérer ou faire bénéficier d'une décision judiciaire tous les autres prisonniers.

Amnesty International appelle le gouvernement de Joseph Biden à fermer définitivement le centre de détention de la base de Guantánamo. Toutes les personnes qui y sont encore incarcérées doivent être soit libérées et transférées, soit, s'il existe des preuves recevables suffisantes au regard du droit international, être traduites en justice pour des infractions dûment reconnues par ledit droit, dans le cadre d'une procédure judiciaire équitable, devant un tribunal fédéral et sans recours à la peine de mort. Les personnes détenues à Guantánamo et ailleurs par les États-Unis à la suite des attentats du 11 septembre 2001 ont été soumises à des actes de torture et à des disparitions forcées. Les États-Unis doivent enquêter sur ces atteintes au droit international et en traduire en justice les auteur-e-s présumé-e-s, quel que soit leur grade ou rang dans la hiérarchie, aujourd'hui comme à l'époque des faits.

Ce qui est en jeu, avec la demande de fermeture de Guantánamo, ce n'est pas seulement la situation des hommes qui y sont détenus, ce sont aussi les crimes de droit international commis ces 20 dernières années et l'absence de respect de l'obligation de rendre des comptes et de voies de recours pour ces hommes.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : Non défini
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Toffiq al Bihani (il)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : N/A